

Evian

NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 67

MARS - JUIN 2024

p.3

Alfa3a a repris les activités de la Maison pour tous

p.14

Un budget 2024 maîtrisé et répondant aux besoins des Evianais

p.25

Les Scènes estivales vont illuminer vos soirées

La Ville a accueilli la flamme olympique !





Josiane Lei, maire

“Avenir durable”

Vous avez été nombreux à venir acclamer le passage de la Flamme olympique dans notre ville le 23 juin. Le spectacle était au rendez-vous avec pas moins de 45 porteurs femmes et hommes qui, tout sourire, nous ont communiqué leur enthousiasme et leur fierté de porter haut les couleurs de l'olympisme. Fierté locale, facteur de cohésion sociale, cet événement historique a aussi offert à la ville l'opportunité d'être sous les projecteurs et de renforcer son attractivité touristique et son image.

A l'approche des JO, notre commune, ville sportive par excellence, labellisée « terres de jeux 2024 » se réjouit de bénéficier à nouveau d'une large attention médiatique en accueillant du 11 au 14 juillet à Evian, l'Amundi Evian championship qui fête ses 30 ans. Nous mesurons notre chance d'accueillir ici-même, cette compétition hors-norme, l'un des cinq tournois du grand chelem et le seul tournoi majeur d'Europe continentale réunissant les meilleures joueuses de golf du monde. Cet événement est une aubaine pour le territoire qui en profite pleinement.

Le 16 juillet, Evian vivra une autre journée particulière en accueillant le jury national des villes et villages fleuris qui examinera minutieusement la candidature de la ville au label 4 fleurs. Ce trophée que la commune détient depuis 1968 n'est pas pour autant gagné d'avance.

Ce label, symbole de l'excellence en matière de préservation de l'environnement et de qualité de vie, représente l'engagement et la détermination de toute notre collectivité à œuvrer pour un avenir viable à long terme, en accord avec les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

Ce nouveau défi nous donne l'opportunité de mettre en lumière nos efforts constants pour un environnement toujours plus beau et préservé. Un défi au cœur duquel se trouve le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), dont la Ville a arrêté le projet le 24 juin dernier et qui nous aidera plus facilement à tendre vers un urbanisme soutenable.

Dans les pages qui suivent, vous verrez de nouvelles illustrations de notre engagement avec la poursuite de la restauration de la Buvette Cachat, l'adoption d'une charte de l'arbre annexée au nouveau PLU, la mise en place des jardins familiaux à la Détanche, l'aménagement du jardin de la gaffe du quartier Franc en centre-ville, la mise en œuvre progressive du plan de mobilité douce ou encore, le renouvellement du label Pavillon bleu pour le centre nautique et le port.

Ce vaste projet est rendu possible grâce à un travail collectif impliquant l'ensemble des services municipaux et à la faveur de nos nombreux partenaires. Votre engagement en tant qu'habitant est aussi déterminante, c'est pourquoi nous avons à cœur de développer la participation citoyenne en vous encourageant à fleurir vos balcons et fenêtres et à expérimenter le permis de végétaliser devant chez vous, dans l'espace public.

En nous portant candidat au label Quatre fleurs, nous affirmons à nouveau notre volonté de faire de la Ville d'Evian un modèle d'excellence en matière de développement durable et de qualité de vie.

Ensemble, continuons à avancer sur la voie d'un avenir durable !

Bel été à tous !

Sommaire

P2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P3 - Alfa3a a repris les activités de la Maison pour tous
- P3 - Florence Duvand nous a quittés
- P4 - Le Casino retrouve son lustre et se réinvente
- P4 - Evian récompensé pour l'Evian Summit
- P5 - Restauration de la Buvette Cachat : la phase 2 enclenchée
- P5 - Prouesse artistique : trois compagnons charpentiers recréent la flèche de la Buvette
- P5 - Pose de la première pierre du promenoir le 21 septembre
- P6 - Q-Park va investir 3,2 M € pour rénover et moderniser les parkings
- P7 - Pour plus de confort, la Ville a réaménagé la place de la Libération
- P7 - Un itinéraire cyclable sécurisé pour relier le haut au bas de la ville
- P7 - Quartier Franc : un jardin au cœur de la gaffe

Prévention / Sécurité

- P8 - Ecoles : des séances d'éducation posturales en lien avec la MGEN
- P8 - Le permis piéton fait sensation dans les écoles
- P9 - La police municipale se renforce
- P9 - La Ville expérimente boulevard Jean-Jaurès le passage piéton du futur
- P9 - Des clôtures pour mieux sécuriser le quartier de la Rénovation

Initiative

- P10 - Cluster Eau Lémanique Evian : les deltas du monde s'exposent

Vie économique

- P11 - De nouveaux commerces et activités

Vie sociale

- P12 - La résidence Clair Horizon s'offre une cure de jeunesse
- P12 - Repas intergénérationnel : partage et lien social au menu
- P13 - Service d'aide et d'accompagnement à domicile : l'agrément renouvelé
- P13 - Carte avantage : renouvellement entre le 28 août et le 30 septembre
- P13 - Cet été, les jeunes évianais partent aux JO grâce à la Ville et Ufoval

Finances

- P14-15 - Un budget 2024 maîtrisé et répondant aux besoins des Evianais

Cadre de vie

- P16 - Rencontre avec Anne-Marie Wallet, chargée de mission développement durable
- P16 - La Ville a adopté une charte de l'arbre
- P16 - L'Apieme vous aide à acheter un récupérateur d'eau de pluie
- P17 - Des jardins familiaux vont éclore à la Détanche
- P17 - Net Léman 2024 : une pêche tristement miraculeuse
- P17 - Label 4 fleurs : la Ville passe son grand examen le 16 juillet

Sports

- P18 - Evasion subaquatique : testez l'apnée !
- P18 - Pavillon bleu : un nouveau doublé gagnant
- P19 - La Ville a accueilli la flamme olympique
- P19 - Succès pour le Championnat d'Europe de Football pour amputés
- P19 - Triathlon d'Evian 2024 : encore plus d'aventures et de simplicité !

Vie culturelle

- P20 - Conservatoire : l'agrément renouvelé pour 7 ans
- P20 - Des prodiges du Conservatoire en lumière au concert national Suzuki
- P21 - Le modélisme naval et d'arsenal toutes voiles dehors
- P21 - Festiléman a séduit 57 000 visiteurs

Agenda

- P22-23 - Vos prochains rendez-vous

Exposition

- P24 - Martin-Le Sidaner, l'amour de la nature chevillé au corps
- P24 - Exposition Altérité, un nouveau pan de la collection Heider dévoilé

Événement

- P25 - Les Scènes estivales vont illuminer vos soirées
- P25 - Un écran sous les étoiles cet été en centre-ville
- P25 - Festival Évian Belle Époque : Belgique 1900 à la villa du Château

Tribunes

- P26-27 - Espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

En couverture : Comme Sara Amoura, ils étaient 45 à se relayer pour porter la flamme olympique le 23 juin.

EVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'EVIAN-LES-BAINS. Directeur de la publication et de la rédaction, Mme le maire. Rédacteur en chef : Frédéric Alfonsi. Tél. : 04 50 83 10 16 - courrier@ville-evian.fr. Photos : Sébastien Doutard (La Nouvelle image), Freepicks, Depositphotos, Burst. Conception graphique : Gilles Hamchart. Imprimé à 7 000 exemplaires par l'Imprimerie Cusin sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste



Alfa3a a repris les activités de la Maison pour tous

Depuis le 1^{er} avril 2024, Alfa3a a pris les rênes de la Maison pour tous, du foyer des jeunes travailleurs et du Centre international de séjour, avec pour mission de renforcer l'accès au logement et dynamiser les activités pour les jeunes et adultes.



Désignée par le tribunal judiciaire de Thonon le 22 mars 2024, Alfa3a (association pour le logement, la formation et l'animation 3 A, accueillir, associer, accompagner) a pris en main la gestion de la Maison pour tous, du foyer des jeunes travailleurs et du centre international de séjour depuis le 1^{er} avril 2024. L'association s'engage à mettre son expertise au service des habitants, en particulier dans les domaines de l'action éducative, culturelle et sociale.

Depuis son arrivée, Alfa3a a immédiatement repris les projets des Espaces MJC, visant à poursuivre et développer les activités existantes tout en garantissant une pérennité économique. La Maison pour tous continue ainsi d'offrir ses services habituels, répondant aux attentes de la population locale. *"Notre priorité est de maintenir des activités en nous appuyant sur les mêmes équipes d'animation, avec les mêmes modalités d'inscription. Notre objectif immédiat est d'assurer l'accueil de loisirs pour les familles d'Evian durant la période estivale"* précise Emmanuel Petit, directeur du département animation.

En prévision de la rentrée, l'association se prépare également à renforcer l'organisation des activités périscolaires, les matins, soirs et les mercredis. *"L'objectif est aussi d'élargir l'offre d'activités pour répondre aux intérêts des Evianais, avec une variété d'ateliers accessibles à tous"* précise Emmanuel Petit.

La web radio, désormais installée à la Maison pour tous, est accessible au plus grand nombre. L'activité de la base de kayak est consolidée pour les scolaires et les locations du mercredi au dimanche après-midi. L'association a choisi de ne pas reprendre la galerie 29 pour que les expositions se tiennent à la Maison pour tous, attirant ainsi plus de visiteurs vers la structure et facilitant la promotion des différentes activités. Dans le cadre de ses nouvelles responsabilités, Alfa3a prévoit d'enrichir l'offre du Centre international de séjour pour accroître la fréquentation pendant la saison hivernale. De plus, la Résidence accueil jeunes bénéficie du soutien d'une équipe expérimentée, assurant la continuité et la qualité des services proposés.

Depuis sa création, Alfa3a a démontré son engagement envers les collectivités locales à travers la gestion d'un réseau de 60 structures dédiées à la jeunesse, dont 8 centres sociaux et des espaces jeunes. Au foyer des jeunes travailleurs, chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans ses projets, soutenu par une équipe de professionnels qualifiés dans divers domaines tels que la santé, l'emploi, la formation, le logement et la gestion budgétaire.

Florence Duvand nous a quittés

Le 21 avril, Florence Duvand, première adjointe au maire, nous quittait à l'âge de 59 ans. Son décès a suscité une vive émotion au sein de la municipalité et parmi la population qui se souviennent de son engagement et de sa passion pour la ville et le territoire. Florence Duvand avait travaillé plus de 30 ans dans l'artisanat. Entrée en politique en 2014, elle était en charge de l'attractivité de la Ville, du tourisme et de l'événementiel, conseillère communautaire, vice-présidente de l'office de tourisme et conseillère régionale déléguée au thermalisme. Ses contributions resteront gravées dans les mémoires et elle continuera de vivre à travers le travail qu'elle a accompli pour la ville d'Evian. A toute sa famille et ses proches, la Ville d'Evian renouvelle ses condoléances les plus sincères.





Le Casino retrouve son lustre et se réinvente

Joyau de l'architecture de la Belle Époque, le Casino connaît depuis fin 2021 une métamorphose spectaculaire. Grâce à une restauration minutieuse, il retrouve progressivement son éclat d'origine. Une restauration qui va de pair avec une modernisation des espaces.

En chantier depuis deux ans et demi, le Casino voit le bout du tunnel et retrouve peu à peu son éclat d'antan. Ce projet d'envergure conçu en deux phases a été confié à l'architecte Philippe Prost.

Débutée fin 2021, la première phase de ces travaux ambitieux s'est conclue par la création d'un grand hall alliant courbes et transparence et l'ouverture du restaurant italien "Umberto".

La deuxième phase des travaux, achevée le 29 mai, marque une nouvelle étape dans cette renaissance. Une élégante enseigne lumineuse trône désormais fièrement à l'entrée.

Mais c'est à l'intérieur que la transformation est la plus spectaculaire.

La coupole, chef-d'œuvre d'architecture et de décoration, a été entièrement réhabilitée.

Haute de 25 mètres, elle a bénéficié de sept mois de restauration dirigée par l'atelier d'art De Ricou, renommé pour son travail minutieux au Château de Versailles.

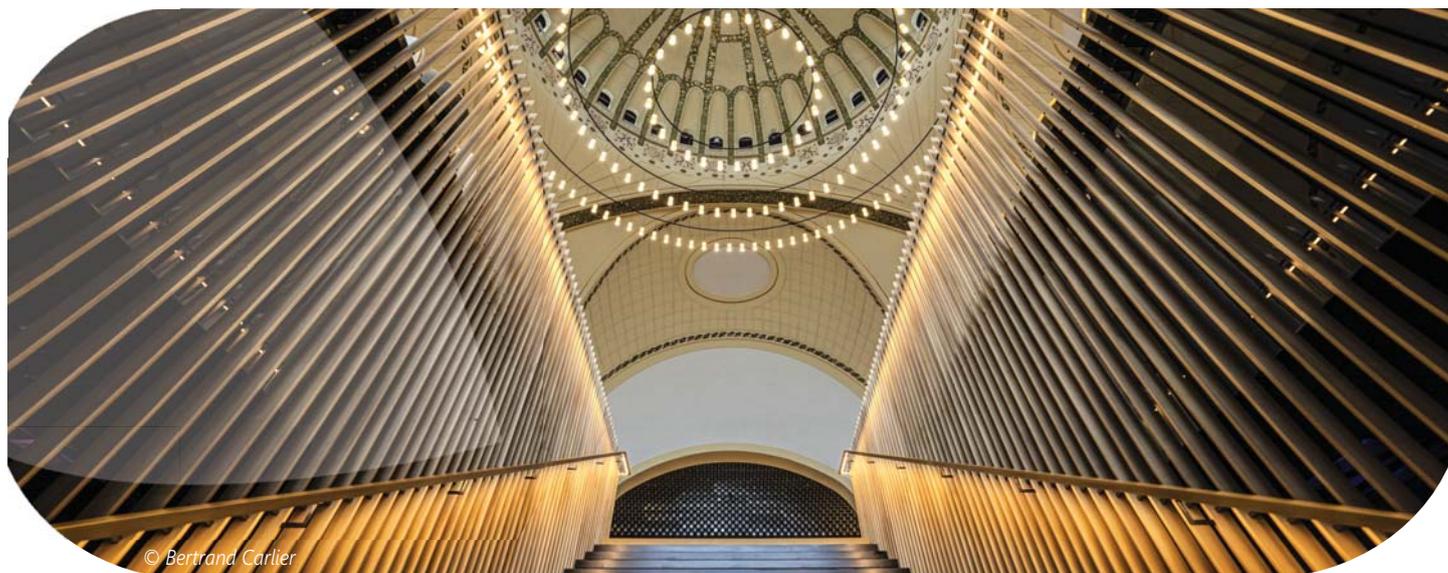
Patiemment nettoyés et remis en état, les fresques et ornements de Gustave-Louis Jaillies ont retrouvé tout leur éclat, mettant en valeur les arcs dorés et les frises peintes.

Cette restauration a nécessité plus de 4000 heures de travail. Le lieu abrite désormais les machines à sous offrant : "une expérience de jeu inédite dans un cadre historique et somptueux". Un nouveau bar-snacking, "Le Cercle", a également vu le jour.

Conçu pour accueillir à la fois les joueurs et les non-joueurs, ce bar est un espace convivial et élégant où chacun peut profiter d'un moment de détente.

La rénovation du Casino ne s'arrête pas là. La prochaine étape, très attendue, est l'ouverture en juillet prochain d'un second restaurant : "La Terrasse du Baron" imaginée comme une brasserie française contemporaine. Celui-ci sera situé à l'étage et bénéficiera d'une grande terrasse. Il sera accessible à tous. Les salons de gala seront également rénovés pour accueillir dès la fin d'année de nouveaux spectacles.

L'ensemble des travaux représente un investissement de 25 millions d'euros.



© Bertrand Carlier



Le 1^{er} Evian summit s'est tenu les 24 et 25 novembre 2023

Evian récompensée pour l'Evian Summit

La Ville a reçu le trophée de "l'événement et de la ville de l'année" avec un prix spécial "Développement durable-RSE".

Cette distinction a été remise le 24 avril 2024 à Paris par l'association France Congrès et Événements qui fédère 50 grandes villes françaises organisatrices de grands événements.

Le jury a salué la réalisation de l'Evian Summit les 24 et 25 novembre dernier sur le thème de la déforestation importée. Cet événement qui a accueilli 900 personnes, avait permis de rassembler pour la première fois les cinq ambassadeurs mondiaux de la forêt désignés par l'Unesco,

de découvrir en avant-première la série "Frères des arbres" produite pour Arte, de donner la parole à quinze acteurs publics et privés concernés par les problématiques de la déforestation sur les cinq continents. La présence de 400 enfants d'Evian durant cet événement et leur engagement durant les ateliers de l'Evian Summit jeunesse avec l'élaboration d'une charte d'engagement en dix actions clés, adressée à l'UNESCO, a été un élément favorable dans la décision du jury.

Ce prix vient aussi saluer l'engagement de la ville d'Evian depuis 2018 dans la démarche des 17 objectifs de développement durable de l'ONU.



Restauration de la Buvette Cachat : la phase 2 est enclenchée

Le réhabilitation de la Buvette Cachat vient d'entrer dans une nouvelle phase qui nécessite la fermeture totale de la circulation au droit du chantier du 8 au 26 juillet.



Au ralenti depuis plusieurs mois, la restauration de la Buvette Cachat vient d'entrer dans une nouvelle phase. L'ensemble des candidats ayant été sélectionnés et les lots attribués, le chantier s'anime à nouveau, c'est parti pour 18 mois. Cette tranche de travaux comprend deux volets : un volet qui est spécifique à la « Buvette Cachat » et un volet qui concerne les parcelles limitrophes. Elle se déroule donc en deux temps.

Dans un premier temps, la zone située entre la parcelle de la Buvette Cachat et l'école va être complétement réaménagée. "La passerelle de l'école sera démolie le 3 juillet. "La route sera ensuite fermée totalement à la circulation du 8 au 26 juillet pour permettre la démolition des caves et les gros travaux à venir" précise Bertrand Vouaux, directeur des services techniques.

Cette phase de démolition passée, les caves seront ensuite reconstruites et le toit surélevé pour créer un parvis avec un espace d'attente pour les parents qui permettra un accès à l'école distinct de la Buvette Cachat. Cette nouvelle construction servira également pour la Buvette en étant pourvue d'un monte-charge, accessible depuis le parvis et qui desservira le niveau inférieur de la Buvette où se trouveront les futures zones techniques, notamment un espace de préparation pour un salon de thé ou traiteur. Cette extension va permettre de créer de nouveaux accès à la zone technique grâce à un grand couloir qui longera les espaces existants.

Le promenoir nécessitera en partie de nouvelles fondations. Aussi, une extension du niveau enterré sera construite, aménageant un nouvel accès aux espaces techniques, sans impacter les espaces ayant conservé leurs aménagements historiques. Les planchers datant du XX^e siècle seront aussi refaits. Dès que ce travail de gros œuvre aura été réalisé, la reconstruction du promenoir pourra débuter, avec l'édification de l'ossature en bois, la création du mur servant de fond sur le côté ouest et tous les aménagements, sol, décor, etc.

L'investissement s'élève à 4,9 millions d'euros avec une participation de 2 M€ du Département et 2 M€ de la Région.



La tranche 2, avec à terme la reconstruction du promenoir, durera 18 mois.

Tout don ouvre droit à une réduction d'impôt. Si vous êtes un particulier, la réduction d'impôt est de 66 % du don. Si vous êtes une entreprise, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 60 % du don.

Je donne pour la restauration de la Buvette Cachat



Prouesse artistique : trois compagnons charpentiers recréent la flèche de la Buvette Cachat

Reproduire le lanterneau de la Buvette Cachat et de sa flèche à l'échelle un quart, tel est le défi qu'ont relevé trois compagnons charpentiers. L'histoire a commencé en septembre dernier, lors des journées européennes du patrimoine. Florian Chirol, Matteo Boukef et Ben Hadj Ali proposent alors au maire ce sujet d'étude. Création du tréteau à devers, reproduction du lanterneau puis de la flèche, chacun s'est chargé d'une partie de la structure. Conception 3D, tracé d'une épure, usinage des pièces, assemblage, étape après étape, l'ensemble construit en chêne et érable représente 1700 heures de travail. En plus de permettre aux compagnons de pratiquer et exposer leur savoir-faire, cette maquette est un outil précieux pour mieux appréhender la complexité de la structure en offrant une vue détaillée.



La reproduction a été présentée le 22 mars dernier à la Buvette Cachat.

Pose de la première pierre du promenoir le 21 septembre

Un événement marquant la pose de la première pierre du promenoir sera organisé lors des journées européennes du patrimoine le samedi 21 septembre. L'occasion de donner un nouvel élan à la souscription et au mécénat populaire mis en place avec la Fondation du patrimoine.



Q-Park va investir 3,2 M € pour rénover et moderniser les parkings

Depuis le 1^{er} janvier 2024 et pendant 15 ans, la Ville d'Évian a confié à Q-Park France la rénovation et l'exploitation des six parkings en ouvrage de la commune (1400 places). Acteur majeur du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, le groupe va investir plus de 3,2 millions d'euros pour rénover en totalité ces équipements.

Les six parkings du centre-ville seront intégralement rénovés en 2024 et 2025. Leur image sera totalement retravaillée afin de la hisser au niveau des standards actuels. Ces travaux de rénovation comprendront notamment la remise en peinture, la création de transparence dans les accès piétons, ainsi qu'une nouvelle signalétique intérieure et extérieure. La sécurité constituera un axe prioritaire de ces améliorations, avec le renforcement du système de vidéosurveillance et le renouvellement d'équipements de sécurité et de contrôle en cours de contrat

Bienvenue aux véhicules électriques !

Pour accompagner le développement des mobilités douces et décarbonées, Q-Park installera, sur l'ensemble des sites de la ville, 70 bornes de recharge pour véhicules électriques et des racks pour le stationnement des vélos. Q-Park généralisera aussi l'utilisation de l'éclairage LED pour minimiser sa consommation électrique.

Un haut niveau de qualité de services promis !

Depuis le 1^{er} mai, les clients bénéficient désormais des solutions technologiques développées en France et en Europe par l'exploitant : l'application Q-Park, pour la réservation des places et le paiement à distance avec un espace dédié aux abonnés pour la gestion de leur compte ; le paiement automatique et la lecture automatique de plaque minéralogique pour faciliter entrée et sortie ; les parcs seront raccordés au Centre de Q-Park pour le suivi de la maintenance, de la sécurité et des éventuels incidents 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Des tarifs plus attractifs pour les Evianais

Deux tarifs sont créés, l'un pour la saison haute et l'autre pour la saison basse. Les Evianais pourront bénéficier toute l'année du tarif basse saison avec la souscription de l'offre Résid'Évian.

De nouvelles formules d'abonnements viennent compléter l'offre existante : les formules Flex télétravail avec 120 ou 140 heures de stationnement par mois ou 3 jours fixes par mois.

L'ensemble des formules d'abonnements et le produit Résid'Évian sont disponibles sur : q-park.fr

Accueil des clients dans les locaux d'exploitation au parking de l'office de tourisme (niveau 2). 8h-12h et 14h-17h du lundi au vendredi. Plus d'informations : q-park.fr



"Ce nouveau contrat va nous permettre de proposer aux habitants et visiteurs d'Évian des équipements agréables, propres, sûrs et faciles d'usage. Les investissements prévus pour la rénovation des 6 parkings du centre-ville sont ambitieux. Ils illustrent notre volonté de proposer un service de qualité, au service d'un centre-ville attractif et d'un territoire engagé pour répondre aux enjeux de la ville de demain".

Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France



Pour plus de confort, la Ville a réaménagé la place de la Libération



Le réaménagement offre une meilleure visibilité aux commerces.

Dans le cadre du plan de mobilité douce élaboré avec les groupes citoyens et pour répondre à la demande des commerçants souhaitant une meilleure visibilité de leurs commerces, l'avenue Jean-Léger/place de la Libération a fait l'objet début avril d'un réaménagement expérimental avec le maintien d'une voie unique de circulation.

L'espace libéré a permis de créer de nouvelles zones de déambulation piétonne et compléter l'offre de stationnement pour les vélos et motos. *"Cet aménagement a un double objectif : créer une continuité avec la rue Nationale et garantir une meilleure visibilité des espaces commerçants; mais aussi mieux partager l'espace entre piétons, vélos et autos"* explique Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge de l'aménagement du territoire et de la mobilité, qui ajoute *"de plus, l'ancien sens de circulation engendrait des flux de circulation contradictoires avec un effet entonnoir"*.

Le secteur reste accessible en voiture par la rue de la Touvière en sens montant ou par l'avenue de Neuvecelle. Le nombre de places de stationnement organisées reste inchangé. Une grande place de livraison a été créée à l'aval, à proximité des commerces. Du mobilier urbain a été installé le temps de l'expérimentation. A la fin de l'été, un bilan sera fait pour corriger ou ajuster.



La bande cyclable avenue de Fléry permet de rejoindre le centre-ville en sécurité.

Un itinéraire cyclable sécurisé pour relier le haut au bas de la ville

Dans le cadre du plan de mobilité adopté au conseil municipal du 26 avril 2021, la Ville a procédé début avril à un aménagement cyclable avenue de Fléry. Celui-ci fait suite aux discussions avec les groupes citoyens et vise à rééquilibrer l'usage de l'espace public pour la sécurité des piétons et des cyclistes, là où la priorité était donnée historiquement à l'automobile. Une bande cyclable sécurisée a été tracée avenue de Fléry. Elle permet aux cyclistes de descendre en toute sécurité depuis le carrefour avec le boulevard du Royal jusqu'au centre-ville.

En aval, le carrefour entre l'avenue de Fléry, chemin des Roses et chemin de la Guinguette, sous la voie SNCF désaffectée, est désormais totalement interdit à la circulation automobile et réservé aux piétons et cyclistes suite aux conflits d'usages constatés. Ce changement s'inscrit dans un plan de modification d'ensemble de la circulation automobile.

Cette modification vise à encourager et sécuriser la marche et le vélo dans l'hypercentre. L'ensemble de ces aménagements vise aussi à réduire la vitesse en centre-ville.



La phase 2 comprenait le réaménagement de la rue de la Monnaie et le jardin de la gaffe.

Quartier Franc : un jardin au cœur de la gaffe

Dans le cadre du réaménagement du quartier Franc, la ville vient de mettre la touche finale au jardin au cœur de l'îlot, compris entre la rue Nationale et les rues de la Monnaie et de l'Eglise. Celui-ci a consisté à relier deux gaffes et créer un espace de déambulation accessible de toutes parts. *"Nous avons redonné vie à ce qui était jusqu'alors une friche. Nous avons retiré tous les petits éléments bâtis inesthétiques et les avons remplacés par de la végétation avec suffisamment de terre pour que les plantes puissent prospérer"* explique Jean-Pierre Amadio, adjoint en charge du cadre de vie.

Des bouleaux blancs, des Chionanthus, Chitalpa qui offrent une floraison estivale spectaculaire, des camélias et amélanchiers font des lieux un petit îlot de fraîcheur. Dans une dominante de violet, de rose et blanc alterne une diversité d'espèces : sauges, sedums, nepetas créant alors comme une prairie urbaine. Un épais paillis limite également la consommation en eau et empêche le développement des adventices. *"Une grande partie des plantes de l'ancien jardin ont été récupérées"* précise Jean-Pierre Amadio. Reste à terminer l'éclairage au moyen de petits luminaires qui baliseront le cheminement en courbes et en pavés granit et béton désactivé.

Cet été, un chantier jeunes sera organisé afin de remettre en état l'escalier couvert.

La consultation a été lancée pour la troisième et dernière phase du réaménagement qui concerne la place de l'église et la rue Bugnet.



Dans le cadre d'une initiative conjointe entre la Ville et l'établissement de soins médicaux et de réadaptation MGEN (Mutuelle générale de l'Éducation nationale), des séances éducatives sur la santé et le bien-être ont été proposées entre le 5 et le 12 avril dans les écoles d'Evian.

Ecoles : des séances d'éducation posturales en lien avec la MGEN

20 classes d'élémentaires étaient concernées à raison d'une journée ou une journée et demie par école selon leur taille. Ce programme visait à sensibiliser les écoliers aux bonnes pratiques pour préserver leur dos. Les professionnels de santé de la MGEN ont abordé des thèmes comme les postures correctes à adopter en classe, les mouvements appropriés pour éviter les blessures dorsales et les techniques adéquates pour porter des charges et des cartables. Les enfants ont ainsi appris à répartir le poids de leur sac de manière équilibrée et à le porter correctement pour minimiser les risques de douleurs et de problèmes de dos à long terme. *"Ces séances permettent de sensibiliser les enfants, mais aussi de donner des outils aux enseignants pour encourager ces bonnes habitudes au quotidien"* explique Christophe Bochaton, adjoint au parcours de vie. Les enseignants ont noté un réel intérêt de la part des élèves, qui semblent désormais plus conscients de l'importance d'adopter les bons gestes.

Cette initiative s'inscrit dans le partenariat conclu il y a 3 ans entre la Ville et l'établissement de santé qui a vu le Conservatoire se produire à plusieurs reprises à la MGEN et en retour, la MGEN intervenir gratuitement dans les écoles. D'autres projets similaires sont en cours de préparation pour la rentrée, notamment d'organiser un défi inter-écoles autour du sport et de l'handisport.



Le permis piéton fait sensation dans les écoles

Dans le cadre de son engagement pour la sécurité des enfants, et une mobilité décarbonée dès le plus jeune âge, la Ville participe au programme SRAV (savoir rouler à vélo) dans les écoles.

Initié par le ministère des Sports en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, ce dispositif permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir plus autonome à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique et économique. Ce programme est composé de trois blocs d'apprentissage dont les deux premiers sont dispensés par les enseignants. La Ville vient en soutien en mettant à disposition des vélos pour les écoliers qui n'en auraient pas. La troisième partie de la formation financée par la Ville équivaut à la mise en situation sur route et nécessite un brevet d'Etat pour encadrer les enfants. Pour ce faire, la Ville va se rapprocher de Génération Vélo qui accompagne et cofinance la mise en place du "Savoir rouler à vélo".

En complément de ce programme, la Ville met en œuvre le permis piéton.

Chérifa Zarrai, policière municipale s'est formée à cet effet et intervient dans chaque école élémentaire à raison d'une heure et demie. Ce projet vise à sensibiliser les élèves aux règles de la circulation piétonne et à renforcer leur vigilance sur le chemin de l'école. Le programme comprend des séances éducatives où les enfants apprennent les comportements à adopter pour traverser la rue en toute sécurité, reconnaître les panneaux de signalisation et comprendre les dangers potentiels de la route. À l'issue de cette formation, les élèves passent un petit examen pour obtenir leur "permis piéton", un document symbolique attestant de leur compréhension des règles de sécurité.

"Ce permis piéton est une manière ludique et pédagogique de responsabiliser nos jeunes" explique Josiane Lei, maire. *"En leur fournissant les connaissances nécessaires, nous espérons réduire les risques d'accidents et leur permettre de se déplacer de manière autonome et en toute sécurité".*



Le permis piéton s'inscrit dans le programme SRAV (savoir rouler à vélo).



Marie Royer a intégré la police municipale le 24 février dernier en qualité d'adjointe. Rencontre avec la nouvelle recrue.



La police municipale se renforce

Quel a été votre parcours professionnel avant de rejoindre la police municipale d'Evian ?

J'ai commencé ma carrière à Dijon où je suis restée en poste trois ans. Ensuite, j'ai travaillé à Val d'Isère pendant douze ans, puis à Samoëns pendant deux ans. Entretemps, j'ai réussi le concours de cheffe de service de police municipale en 2023, avant de rejoindre la Ville d'Evian.

Quelles sont les principales missions qui vous ont été confiées ?

J'ai été recrutée comme adjointe, co-responsable du service afin de seconder le chef de la police municipale dans l'organisation et la gestion du service. Mon objectif est d'apporter mon expérience afin de donner aux Evianais la meilleure qualité de service possible. En l'absence du chef de la police, qui suit une formation initiale, j'ai dû le suppléer et diriger le service dès mon arrivée. C'était une expérience formatrice dans une ville que je découvre, mais je peux compter sur une excellente équipe et le soutien de ma hiérarchie. À l'avenir, nous partagerons certainement les missions et travaillerons de manière collégiale.

Quelles sont les projets prioritaires sur lesquels vous travaillez ?

Depuis mon arrivée jusqu'à mi-juin, j'ai assuré le suivi du service en l'absence du responsable. Je découvre progressivement les Evianais et les lieux. La priorité est de travailler avec mon chef de service, en collaboration avec les autres services et les élus, pour résoudre les problématiques identifiées. Nous assurons également la sécurité des événements sportifs, comme le passage de la flamme olympique, ainsi que des événements culturels, tels que les Scènes estivales et les cérémonies. En ce début d'été, la gestion de l'afflux de touristes est également une priorité.



La Ville expérimente boulevard Jean-Jaurès le passage piéton du futur

Les services techniques ont équipé récemment un passage piéton situé boulevard Jean-Jaurès, à hauteur de la MGEN, d'un projecteur Gobo. Cette technologie moderne permet de projeter des images ou des motifs lumineux sur la chaussée. Les avantages d'un tel système sont nombreux. Il offre une sécurité accrue. Il permet de renforcer la vigilance des automobilistes en rendant le passage piéton plus visible la nuit ou par mauvais temps. "Cette innovation s'inscrit dans l'étude globale initiée en 2021 pour sécuriser le boulevard Jean-Jaurès et vient en complément des différents marquages en résine et de la modification de la géométrie des carrefours qui ont été réalisés" précise Jean-Pierre Amadio, adjoint à la mobilité. Elle représente une alternative intéressante à l'éclairage classique des passages piétons. De plus, les motifs lumineux projetés apportent une touche artistique et moderne participant à l'embellissement de l'espace public.

Ce système est également une innovation durable. Les projecteurs Gobo utilisent des LED à faible consommation d'énergie, s'inscrivant dans la démarche de développement durable et de réduction de l'empreinte carbone de la commune. Seul bémol, le coût d'un tel système reste relativement élevé. Hors travaux de génie civil, le coût est d'environ 6 000 € ttc l'unité. Si l'expérimentation s'avère concluante, ce système pourrait équiper d'autres passages piétons notamment sur la D1005.

Des clôtures pour sécuriser le quartier de la Rénovation

Pour renforcer la sécurité dans le quartier de la Rénovation, la municipalité a fait installer début juin des clôtures à différents accès. Cette mesure vise à dissuader les trafics et améliorer la tranquillité des résidents. Cette mesure fait partie d'un plan global mis en œuvre avec la police municipale et la police nationale, pour lutter contre les comportements illégaux dans ce quartier placé en grande partie sous vidéoprotection.



Le Cluster Eau Lémanique a réalisé une exposition "Regard satellitaire sur les enjeux écologiques, socio-économiques et politiques des deltas du monde" qui sera visible du 12 au 26 juillet au centre nautique.

Les deltas du monde s'exposent

A l'occasion du 3^e anniversaire du mémorandum de collaboration avec l'Agence Spatiale Européenne (ESA), dénommé ESA_lab@leman, le Cluster Eau Lémanique a réalisé une exposition intitulée : "Regard satellitaire sur les enjeux écologiques, socio-économiques et politiques des deltas du monde".

Cette initiative vise à sensibiliser le public aux défis auxquels sont confrontés les écosystèmes cruciaux des deltas. Chaque panneau de l'exposition présente une image satellitaire d'un delta provenant d'une mission spatiale de l'ESA, accompagnée d'une analyse du contexte écologique, socio-économique et géopolitique de sa région.

Les deltas jouent un rôle vital dans l'équilibre de notre planète. A l'échelle mondiale, on en dénombre environ 10 000, où résident 500 millions de personnes. Du fait de la combinaison unique de densité d'eau, de salinité, de température et de turbidité, les deltas forment des écosystèmes particuliers, riches en biodiversité.

En plus de leur importance environnementale, ils constituent des zones socio-économiques incontournables puisqu'ils sont à l'origine de plus de 6% du PIB mondial. Malheureusement, la gestion des deltas peut entraîner des tensions politiques.

Cette exposition offre ainsi un regard approfondi sur les défis auxquels les deltas sont confrontés et met aussi en lumière les diverses stratégies de coopération et de collaboration mises en place pour gérer et protéger les plaines deltaïques.

L'exposition retrace également, sur plusieurs panneaux, l'importance des outils satellitaires, les différentes missions de l'ESA et la manière dont elles participent à la réalisation des objectifs du développement durable de l'Organisation des Nations Unies, et notamment à la protection et à la surveillance de la Terre et des écosystèmes.



Lake St. Clair ©ESA



Visionnez la vidéo :
Enquête, loupes
et invertébrés

A propos du Cluster Eau Lémanique

Le Cluster Eau Lémanique est une association reconnue d'intérêt général et franco-suisse, dont le siège est situé à Evian. Depuis 2019, il regroupe des entreprises, des professionnels, des organismes de recherche, de formation et des institutions publiques pour mettre en œuvre une stratégie commune de développement autour de la filière eau du bassin lémanique. Le Cluster Eau met en réseau des acteurs, promeut l'innovation, développe la coopération internationale et sensibilise les différents publics à la préservation de la ressource en eau. Le cluster a par ailleurs proposé aux écoles de la ville un atelier à la découverte des macro-invertébrés des cours d'eau à découvrir en vidéo.



De nouveaux commerces et activités



Breaking bowl
Cyril Billy
(Poke bowl hawaïen)
12, avenue Jean-Léger
Tél. 07 49 69 47 44



47 Baker Street
Stéphanie Rolland et
Stéphane Luton
(Librairie café)
47, rue Nationale
Tél. 06 85 84 28 97
librairie.47bakerstreet@gmail.com



Les Délices du Chablais
Luc Butet
(Snacking, crêpes, glaces
artisanales...)
68, rue Nationale
Tél. 06 65 71 78 87



Lunka
Christelle Tarout
(Dépôt, vente,
second hand shop)
68, rue Nationale
Tél. 06 30 34 04 48
Lunka.evian@gmail.com
Insta : [lunka.evian](https://www.instagram.com/lunka.evian)



Restaurant Riva
Paolo Di Chiara
(Cuisine italienne)
53, quai Paul Léger
Tél. 04 50 84 60 30
essenze.evian@gmail.com



Prasanta Yoga
Benjamin Ribeira
(Yoga sur mesure, cours de yoga
à domicile)
1 bis, rue du Docteur Dumur
Tél. 06 42 25 59 95
www.prasanta-yoga.com
Fermé du 6 au 29 juillet



Intermarché
Arnaud Martellucci
10, avenue Marc Francina
Du lundi au samedi : 8h-20h
Dimanche : 8h-12h30
Parking souterrain (1h gratuite)
Tél. 04 50 74 57 00
www.facebook.com/intermarcheexpres-sevianlesbains



La Ville vient d'entamer des travaux de réhabilitation extérieure de la résidence autonomie "Clair Horizon".



Les travaux consistent au renforcement de l'isolation des façades par l'extérieur et à leur ravalement. Sont aussi au programme la rénovation des toitures terrasses, des garde-corps, des revêtements et des peintures des balcons. Des panneaux photovoltaïques seront installés en toiture dans le cadre du contrat de performance énergétique conclu avec Dalkia (filiale d'EDF). Ces travaux ont débuté fin juin et s'étendront sur 9 mois jusqu'en février 2025.

L'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment pour réduire les coûts de chauffage et offrir un meilleur confort thermique aux résidents. En outre, la rénovation des façades contribuera à revaloriser l'esthétique du bâtiment.

L'investissement s'élève à 959 545 € HT. La rénovation bénéficie d'une aide des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, CARSAT (520 029 €), d'une dotation de l'Etat attribuée dans le cadre de la convention "Petites villes de demain" (191 909 €) et d'une contribution de la communauté de communes (48 000 €).

*Le chantier vise principalement l'isolation et la rénovation des façades.
© Bertrand Feinte architecte*

Repas intergénérationnel : partage et lien social au menu



Les résidents de Clair-Horizon et les écoliers du Centre se retrouvent tous les jeudis pour déjeuner.

C'est désormais un rituel depuis mars, tous les jeudis midi, 6 à 8 élèves de l'école élémentaire du Centre vont tour à tour déjeuner avec des résidents de Clair Horizon. "L'idée émane de Timéa Endre-Kovacs, la responsable de restauration, en lien Jocelyn Debord, directeur du centre" explique Jérémy Fabbriozio, directeur du service éducation-jeunesse.

Apparemment simple, cette opération a nécessité néanmoins toute une organisation, les plateaux repas des élèves, distincts de ceux des aînés, devant être livrés directement sur place à la résidence. Outre les préoccupations sanitaires, l'autre défi a été de vaincre les réticences de certains résidents et la timidité des écoliers.

Les interactions sociales prolongées pouvant être fatigantes pour certains résidents, il a fallu passer outre l'anxiété et l'inconfort liés à une situation nouvelle. Même frein du côté des enfants dont certains étaient intimidés ou mal à l'aise d'échanger avec des personnes âgées. "Les enfants sont accompagnés par le directeur et sont accueillis par deux aux tables des résidents qui le souhaitent. C'est désormais ancré dans l'organisation" précise Jérémy Fabbriozio.

Tous les parents ont accordé leur autorisation. L'atmosphère s'est détendue et au fil des semaines, des relations privilégiées se sont même nouées entre certains. Au vu du succès de l'opération, la municipalité et l'école envisagent d'étendre ces repas à d'autres jours de la semaine.

En prévision de la canicule, le CCAS a activé le "plan bleu"

Vous êtes âgé ou en situation de handicap ? Vous vous sentez isolés ? En cas de canicule ou tout événement majeur, le centre communal d'action sociale (CCAS) est à vos côtés. Dans le cadre de sa mission de protection et d'assistance aux populations vulnérables, le CCAS a mis en place un "plan bleu". Ce dispositif vise à prévenir les conséquences sanitaires liées aux épisodes de canicule, qui peuvent mettre en danger la santé des personnes fragiles. Le plan bleu consiste en la mise en œuvre de mesures préventives et d'actions spécifiques pour protéger les personnes vulnérables pendant les périodes de canicule.

Si vous êtes concerné(e), inscrivez-vous sur le registre "plan bleu" auprès du CCAS, 2 ruelle du Nant d'Enfer : 04 50 74 32 60 / ccas@ville-evian.fr



Service d'aide et d'accompagnement à domicile : la certification renouvelée

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la Ville a obtenu avec succès le renouvellement de sa certification "NF Service" pour son activité d'accompagnement à domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou souffrant de maladies invalidantes.

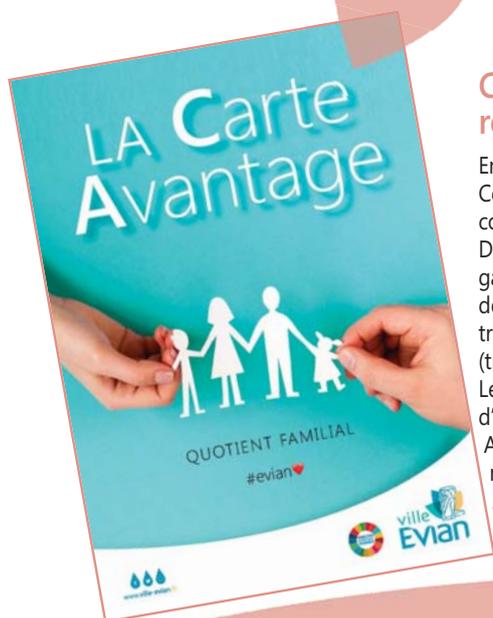


Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la Ville apporte son aide à près de 200 Evianais âgés de plus de 60 ans.

Ce service qui relève du centre communal d'action sociale, C.C.A.S. vise à maintenir les personnes en situation de handicap, malades ou âgées à leur domicile dans les meilleures conditions. Il emploie 23 intervenants à domicile dont 12 aides à domicile, 10 auxiliaires de vie diplômés et une aide-soignante, ainsi qu'une responsable et deux agents administratifs. Le service apporte son aide à près de 200 Evianais âgés de plus de 60 ans ou présentant un handicap. Il assure l'ensemble des interventions essentielles : aide à l'entretien du logement, du linge, préparation des repas, courses et soins d'hygiène (non médicalisés). Les intervenantes à domicile apportent également un soutien moral aux bénéficiaires, qui permet de rompre l'isolement et aide à maintenir un lien social. Ce label de qualité, délivré depuis 2011 par AFNOR certification, organisme indépendant, est renouvelé tous les trois ans. Il récompense le SAAD pour sa qualité de service, son respect de la réglementation ainsi que pour sa démarche d'amélioration continue.

"En s'engageant dans ce processus de certification, le C.C.A.S. s'était fixé pour objectifs d'améliorer la qualité des prestations à domicile avec un meilleur suivi des bénéficiaires et de pérenniser son action en améliorant les conditions de travail des agents" précise Christophe Bochaton, adjoint au parcours de vie.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile :
Résidence autonomie Clair Horizon, 30 boulevard Jean-Jaurès. Tél. 04 50 75 44 32



Carte "Avantage" : renouvellement entre le 28 août et le 30 septembre

En prévision de la rentrée scolaire, la Ville va procéder au renouvellement des cartes "Avantage". Ce dispositif vise à faire bénéficier un grand nombre d'Evianais d'un accès large aux services publics communaux.

Des réductions sont appliquées sur les tarifs des services municipaux : restaurant et transport scolaires, garderie périscolaire, conservatoire, médiathèque, expositions du Palais Lumière, centre nautique, cours de natation gratuits pour les enfants (sous conditions), activités jeunes et seniors, abonnement au transport urbain, aide pour l'adhésion des 3-16 ans aux associations et services intercommunaux (transport).

Le dépôt des dossiers aura lieu entre le 28 août et le 30 septembre de 9h à 11h30 au 2, rue du Nant d'Enfer (CCAS), sans rendez-vous. Tél. 04 50 74 32 69.

Après ces dates, les demandes seront examinées le lundi matin sur rendez-vous du 1^{er} octobre au 30 novembre dernier délai.

Attention ! Les titulaires de la carte 2023/2024 doivent déposer une nouvelle demande en présentant des pièces récentes.

Cet été, les jeunes évianais partent aux JO grâce à la Ville et Ufoval



L'association UFOVAL 74, fédération des œuvres laïques de Haute-Savoie organise un nouveau séjour en colonie de vacances, pour les Evianais de 10 à 15 ans, en collaboration et avec le soutien financier de la Ville. Cet été, ils vivront à nouveau un séjour unique en mettant le cap sur la capitale à l'occasion des JO de Paris 2024.

Du 22 juillet au 2 août, les adolescents pourront vivre l'expérience des Jeux de près. Au programme du séjour : participation aux épreuves olympiques sur différents sites (Stade de France, Parc des Princes, Roland Garros, ...), accès à la "fan zone" où les épreuves seront projetées en direct ou encore, organisation d'olympiades par l'équipe d'animation. Les jeunes seront hébergés dans un centre de vacances au château de Trilbardou à deux pas des sites olympiques.

Cette initiative s'inscrit dans le label "Terre de jeux 2024" attribué à la Ville par Paris 2024 qui vise à la promotion du sport et des Jeux. La Ville prend en charge une partie du séjour, à hauteur de 325 € par enfant.



Justin Bozonnet,
adjoint en charge
des finances

"Pour 2024, nous continuerons à gérer de manière très rigoureuse en maintenant les taux des impôts directs sans augmentation. Nous investirons ce qui est nécessaire pour améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants, tout en finançant les grands projets. De plus, nous limiterons toutes les dépenses de fonctionnement afin de maintenir les équilibres financiers".

Budget 2024

Lors du conseil municipal du 2 avril 2024, les élus ont voté les budgets primitifs. La municipalité maintient le cap en poursuivant ses efforts en termes d'investissement pour garantir la qualité du service public, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et sans augmenter les taux d'impôts.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 26 375 399 €

(Dépenses réelles hors dépenses exceptionnelles)

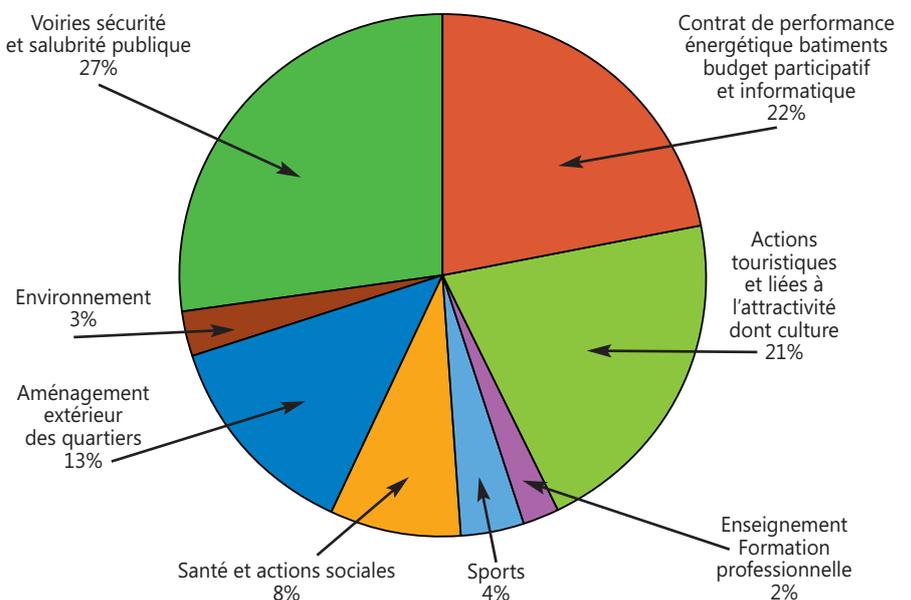
A noter :

En 2024, les dépenses courantes sont estimées à 8 101 123 € (- 6,7 % par rapport à 2023). Cette réduction résulte des efforts conjoints des services municipaux, ainsi que des économies générées par le contrat de performance énergétique et la transition vers le chauffage urbain. Cependant, le budget inclut également des hausses notables : +25 % pour les assurances et +16 % pour les contrats de maintenance.

Zoom sur les dépenses de fonctionnement du « Pôle attractivité » : 3 422 429 € dont :

- 817 650 € Culture (expositions au Palais Lumière et Maison Gribaldi, charges diverses...)
- 717 650 € Événements (Fabuleux village, Festiléman, Scènes estivales, etc.)
- 523 950 € Sport (dont événements – Urban trail, Triathlon, etc., subventions au clubs, aide logistique et matérielle, dépenses énergétiques, charges de personnel, etc.).
- 58 272 € Médiathèque
- 45 452 € Conservatoire
- 24 490 € Politique en faveur du commerce

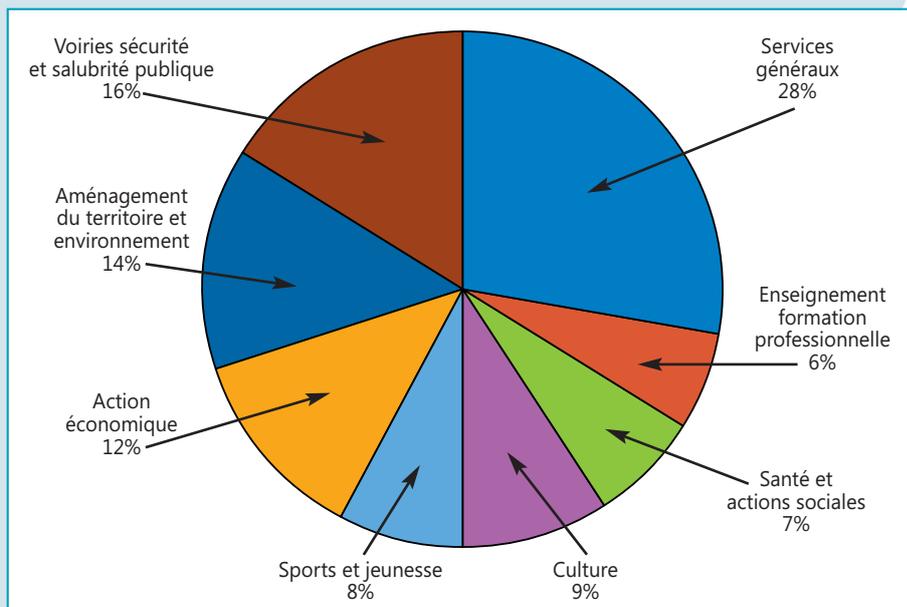
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 : 12 849 511 €



Principaux investissements 2024

- Réhabilitation Buvette Cachat : 2 500 000 €
- Contrat de performance énergétique sur les bâtiments et l'éclairage public : 1 337 500 €
- Réaménagement et sécurisation de la route de la Corniche (RD21) : 1 200 000 €
- Foyer "Clair Horizon" (toiture et isolation extérieure) : 1 027 000 €
- Aménagement Quartier Franc (phase 3) : 880 000 €
- Réaménagement esplanade du Casino : 720 000 €
- Acquisitions foncières : 415 000 €
- Déploiement tri hors foyer : 250 000 €

LES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES (fonctionnement et investissement confondus)



Quelques chiffres à retenir

1 303 095 €
(+ 1,5 %) Associations sportives, culturelles, événementielles et autres.

1 300 000 €
Politique sociale.

900 000 €
Tourisme (subvention).

0% d'augmentation des taux des impôts pour la 8^{ème} année

La taxe foncière et la taxe d'habitation augmenteront uniquement en raison d'une décision de l'Etat basée sur l'inflation.

Soutien aux entreprises locales

En 2023, les investissements réalisés par la Ville ont bénéficié pour :

- **75 %** aux entreprises de la région dont
- **34 %** aux entreprises du département.

Des partenariats à hauteur de **5 356 177 €**

Pour financer ses projets d'infrastructure ou d'équipement, la Ville recherche des financements auprès de ses partenaires publics :

- **1 397 689 €**
État (et organismes nationaux (dont CARSAT pour la résidence Clair Horizon)).
- **2 107 235 €**
Région Auvergne-Rhône-Alpes (dont 2 000 000 € pour la Buvette Chachat).
- **1 817 653 €**
Département de la Haute-Savoie. (dont 1 000 000 € pour la Buvette Chachat en 2024 et 1 000 000 € en 2025)
- **33 600 €**
Autres. (dont communauté de communes, mécénats et dons via la Fondation du patrimoine)



Rencontre avec Anne-Marie Wallet, chargée de mission développement durable



Quel est votre parcours professionnel ?

Après des études en audiovisuel et en droit pour m'orienter vers la production cinématographique, j'ai d'abord travaillé dans l'hôtellerie restauration, au départ pour une saison qui a duré 17 ans...

Puis je n'étais plus en phase avec mes convictions personnelles et j'ai souhaité m'engager plus efficacement dans la protection de l'environnement.

Après trois années d'études, je suis devenue gestionnaire d'espaces naturels et animatrice nature spécialisée dans la biodiversité, et la Ville d'Evian m'a offert mon premier poste ce qui me permet aujourd'hui de m'épanouir dans ce domaine qui me tient à cœur.

Quelles sont vos missions principales ?

Ma mission principale est de conseiller et accompagner les élus dans la mise en œuvre de la politique de développement durable de la ville. "Je travaille sur plusieurs projets, entre autres sur le volet environnemental du nouveau PLU, les jardins familiaux, les cours d'école végétalisées et d'autres projets en cours. Une autre de mes missions importantes est de piloter l'éducation à l'environnement et au développement durable. La sensibilisation des agents de la collectivité, des élus et de tous les acteurs du territoire aux enjeux environnementaux est primordiale pour comprendre l'engagement de la ville dans les 17 ODD de l'ONU et mettre en place des projets durables.

Pouvez-vous citer un projet durable récent ?

L'inscription de la Trame verte et bleue et de la charte de l'arbre dans le nouveau PLU vont nous permettre de préserver les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques qui les relient mais aussi protéger notre patrimoine arboré. Les arbres sont des êtres vivants fragiles qui nous rendent de très nombreux services et il faut absolument les protéger.

Comment impliquez-vous les habitants dans les initiatives municipales ?

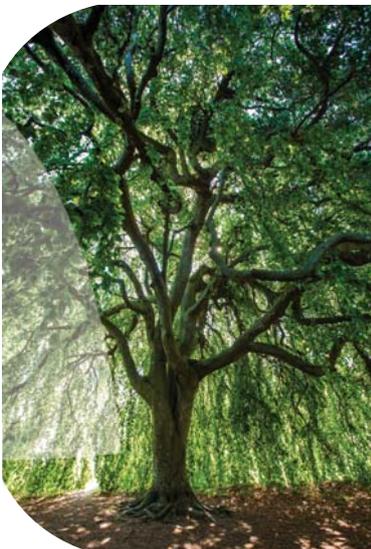
En organisant des événements grand public notamment pendant la semaine européenne du développement durable. Cette année nous allons proposer des fresques du climat et de la biodiversité et certainement des ateliers autour de l'alimentation durable. Nous vous présenterons le programme prochainement. Puis dans le cadre du projet des cours végétalisées, nous travaillons en concertation avec tous les usagers pour qu'ils puissent construire eux-mêmes leur cour de demain.

La ville a adopté une charte de l'arbre

Lors du conseil municipal du 13 mai, les élus ont adopté une charte de l'arbre dans la ville. Celle-ci a pour objectif de protéger et valoriser le patrimoine arboré urbain. Elle établit des règles précises concernant la plantation, l'entretien, et la gestion des arbres dans l'espace public et privé.

Cette charte rattachée au plan local d'urbanisme (PLU) permet à la Ville de s'assurer que les considérations environnementales et esthétiques liées aux arbres sont intégrées dans les projets d'urbanisme et de construction. Elle vise à préserver la biodiversité, améliorer la qualité de vie des habitants en offrant des espaces verts, et lutter contre les effets du réchauffement climatique en augmentant les zones d'ombre et en réduisant les îlots de chaleur urbains.

En impliquant les citoyens et les acteurs locaux, elle favorise une gestion participative et durable du patrimoine arboré. Cette démarche s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable dans laquelle la Ville est impliquée.



La propriété communale compte 1878 arbres. Ici, le hêtre pleureur du Pré-Curieux.

L'Apieme vous aide à acheter un récupérateur d'eau de pluie

Très engagée sur la question de la ressource en eau, l'association de protection de l'impluvium des eaux minérales d'Evian (APIEME) en collaboration avec le CPIE Chablais-Léman, a lancé un dispositif d'aide pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie à installer chez vous. Objectif : limiter l'utilisation de l'eau courante en particulier lors des épisodes de crise ou de tension. La prise en charge est de 70 % dans la limite de 150 €. Ce dispositif est valable jusqu'au 30 septembre 2024.

Contact : eau@cpiechablaisleman.fr



Appel à candidatures :

L'attribution se fait dans l'ordre de la liste d'attente.
Le formulaire de candidature est disponible sur :
www.ville-evian.fr (actualités)
et à retourner à :
services.techniques@ville-evian.fr
ou par courrier à :
Mairie d'Evian (service cadre de vie)
2, rue de la Source de Clermont
74500 Evian.

Label 4 fleurs : la Ville passe son grand examen le 16 juillet

Le jury national des villes et villages fleuris visitera la cité lacustre le 16 juillet. Les quatre membres du jury examineront la nouvelle candidature de la ville au label 4 fleurs, trophée qu'elle détient depuis 1968. L'attribution de cette marque de prestige s'effectue sur la base d'une série de critères stricts définis par le conseil national des villes et villages fleuris. Ce nouveau défi sera l'occasion pour la commune de valoriser sa démarche pour préserver l'environnement à travers les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.



Des jardins familiaux vont éclore à la Détanche

Dans le cadre de sa politique environnementale, à la suite des jardins écologiques partagés, la Ville initie un nouveau projet dans le même esprit avec la mise en place de jardins familiaux. Dans un premier temps, c'est sur un terrain communal route de l'horloge, au-dessus de l'école de la Détanche que ceux-ci voient le jour. Un appel à candidatures a été lancé mi-mai.

Le principe est d'affecter à des particuliers habitant la commune à l'année et ne disposant pas d'extérieur cultivable, des parcelles pour y pratiquer le jardinage pour leurs propres besoins en échange d'une faible cotisation. A la différence des jardins partagés qui sont conçus et gérés collectivement par les habitants d'un quartier, les jardins familiaux s'adressent aux particuliers. Pour des raisons pratiques, les candidats doivent habiter le quartier du Bennevy ou de la Détanche.

17 parcelles d'environ 30 m² sont mises à disposition. La location se fait sous forme de contrat de location annuel au prix de 90 € l'année. La convention sera établie pour 3 ans, renouvelable tacitement. La préparation des terrains (désherbage, bêchage, délimitation, etc.) a été réalisée par les services techniques.

Le site sera équipé à terme de récupérateurs d'eau de pluie (deux récupérateurs de 1000 L), et de cabanes à outils collectives. Charge aux jardiniers de s'outiller. Chacun doit également s'équiper d'un composteur. Les jardins familiaux étant aménagés dans une démarche écologique, les jardiniers devront recourir à des techniques de jardinage naturel, respectueuses de l'environnement. Ce projet s'inscrit dans l'Agenda 2030, programme de développement durable, dans lequel la Ville est impliquée, avec notamment pour défi de préserver la biodiversité, promouvoir la santé et le bien-être et encourager une agriculture locale.



571 kg de déchets divers ont été récoltés.

Net Léman 2024 : une pêche tristement miraculeuse

A l'instar de 13 autres secteurs en Suisse et en France, la Ville d'Evian a participé samedi 25 mai à la 12^e édition de Net'Léman, grand nettoyage des rives et des fonds du lac, organisée par l'A.S.L., association pour la sauvegarde du Léman. L'objectif principal de cette journée était de sensibiliser à nouveau le public aux questions d'environnement et à la préservation du patrimoine lacustre. Pour ce nouveau rendez-vous, près de 160 amoureux du lac sont venus prêter main-forte, dont 128 bénévoles à terre ont répondu présents, épaulés par 30 plongeurs et un paddler.

Le nettoyage s'est concentré sur la rive éviaisienne et au port des mouettes. La pêche a une fois de plus été tristement miraculeuse avec un total de 571 kg de déchets divers récoltés, dont 72 kg de plastiques, 75 bouteilles PET, 14 kg de bouteilles en verre, 29 canettes en aluminium, 1800 mégots.

Au fil des éditions, la part des déchets de consommation est en augmentation. En 2022, 455 kg de déchets ont été ramassés et triés à Evian grâce aux bénévoles.

A l'échelle du Léman, tous secteurs confondus, ce sont 3525 kg qui ont été récoltés.

<https://www.netleman.ch/editions/2024/>



Et si vous découvriez le lac
tout autrement ?
L'apnée a fait son entrée
au centre nautique cette saison.



Benjamin Allègre propose
des initiations et
des cours pour tous.

Évasion subaquatique : testez l'apnée !

Benjamin Allègre, moniteur, a répondu à l'appel d'offres lancé par la Ville qui souhaitait élargir l'éventail d'activités proposées sur site.

Pour cet enfant du pays qui après l'armée, s'est formé aux Canaries puis a exercé à Nice, c'est donc un retour aux sources. *"Je suis familier avec cet environnement. L'avantage que l'on a par rapport à la Méditerranée, c'est le calme qu'on peut avoir sur le lac"* précise-t-il.

Sitôt revenu dans la région, il crée son école "Apnée Léman". *"Grâce à l'apnée, plus qu'une activité physique, j'ai envie de voir des gens plus sereins qui prennent du temps pour eux"* explique Benjamin.

Oubliez vos appréhensions et le vertige des profondeurs, l'apnée se pratique en toute sécurité et à son niveau. Certes la visibilité est moindre que dans la grande bleue, la faune et la flore aussi, mais ce n'est pas ce qui importe. Car à la différence de la plongée qui est une exploration du monde extérieur, l'apnée offre une exploration du monde intérieur. *"L'apnée est un moment d'introspection, de calme, où l'on pose notre attention sur nous et non sur l'extérieur"* précise Benjamin. Elle permet de mieux contrôler sa respiration, changer sa façon de penser, augmenter sa capacité mentale.

Elle est accessible à tout le monde. L'activité étant nouvelle dans la région, beaucoup de gens la découvrent soit de manière ponctuelle en faisant un baptême, soit en passant niveau après niveau. Une progression qui permet de découvrir les trois disciplines : le statique (retenir sa respiration), le dynamique (nager sur la plus grande distance possible) et la profondeur (pour une initiation, comptez 4, 7 ou 10 mètres) et être autonome en acquérant les règles de sécurité. Pour ce faire, Benjamin dispose de la petite plage à l'ouest, "un spot d'exception", et de créneaux piscine. Avec des premiers retours très positifs, il se veut confiant pour la suite. *"Il y a tous les éléments pour que ça fonctionne"*.

Informations et réservations : contact@apnee-leman.com / 07 81 83 51 35 / apnee-leman.com / Facebook & Instagram @apneeleman



Pavillon bleu : un doublé gagnant

La Ville d'Evian a obtenu le label Pavillon Bleu pour la 5^e année consécutive pour son centre nautique et la 4^e année pour le port de plaisance. La station fait partie des 398 plages françaises et des 106 ports labellisés. Cette distinction prestigieuse témoigne des efforts soutenus de la municipalité en faveur de la préservation de l'environnement.

Créé par Teragir en 1985, Ce label international de tourisme durable est remis chaque année aux plages et aux ports de plaisance qui mettent en œuvre, de manière permanente, une politique de développement du tourisme respectueuse de l'environnement et de l'humain. Il est délivré en particulier aux destinations qui respectent les critères rigoureux en matière de qualité de l'eau, de gestion environnementale, de sécurité et d'éducation à l'environnement.

En obtenant à nouveau le Pavillon Bleu, la Ville d'Evian renforce sa réputation en tant que destination touristique respectueuse de l'environnement et démontre son engagement continu envers la durabilité et la préservation des ressources naturelles.



Le Port a été distingué pour
la 4^e année consécutive.



La Ville a accueilli la flamme olympique

Dimanche 23 juin, Evian était sur son 31 pour accueillir la flamme olympique. La ville était la première du parcours de la flamme olympique en Haute-Savoie. Cet événement historique marque le début de la période de célébration des Jeux olympiques et Evian était fière de faire partie de ce parcours prestigieux. *“Le passage de la flamme olympique est bien plus qu’une simple tradition, c’est un symbole de paix, d’unité et de célébration du sport. C’est l’occasion pour la ville de se rassembler, de partager des moments de joie et de célébrer les valeurs communes”* souligne le maire. Pour donner toute sa résonance à cet événement mondial, la Ville avait élaboré un programme d’animations en lien avec les associations éviais, les sapeurs-pompiers, la fédération française de golf et le Département. Plusieurs points d’animations étaient prévus sur le parcours, associé chacun à une couleur qu’Éviais et visiteurs étaient invités à adopter pour porter haut les couleurs de l’olympisme. Après un accueil solennel près de la source Cachat, au terme d’un parcours de 4 km, la flamme a vécu une arrivée toute aussi marquante au pied du tremplin de saut à ski du parc Dollfus.



Succès pour le Championnat d’Europe de Football pour amputés

Du 1^{er} au 8 juin 2024, Éviais a vibré au rythme du Championnat d’Europe de football pour amputés. C’est la première fois que la France accueillait cet événement, organisé par l’Équipe française de football pour amputés (EFA) et soutenu par l’European Amputee Football Federation (EAFF). Pendant une semaine, 16 équipes européennes se sont affrontées lors de 48 matchs intenses, tous disputés au stade Camille Fournier. Plus qu’une simple compétition, cet événement a été une vitrine exceptionnelle pour une discipline encore méconnue et a permis de rapprocher le football pour amputés du grand public.

Les joueurs français, préparés depuis des mois, ont montré un engagement sans faille, tout comme les nombreux bénévoles et partenaires privés qui ont soutenu l’événement. À ce titre, le Département a joué un rôle crucial en finançant l’événement et permettant l’accès gratuit à tous les matchs.

Avec environ 400 participants, 4 000 nuitées et 8 000 repas servis, l’organisation de ce championnat a été un véritable défi relevé avec brio.

En cette année olympique et paralympique, cet événement a été une belle occasion de promouvoir le football pour amputés et de faire progresser la reconnaissance des sports pour handicapés en France. L’EFA continue de se battre pour une plus grande visibilité et intégration, et ce championnat a été une étape clé dans cette lutte.



Triathlon d’Éviais 2024 : encore plus d’aventures et de simplicité !

Les 14 et 15 septembre prochains, le Triathlon d’Éviais revient pour une deuxième édition prometteuse. Nouvellement affilié à la Fédération française de triathlon (F.F.TRI), l’événement simplifie les démarches d’inscription : le certificat médical est remplacé par un formulaire “Info santé”.

Pour les non-licenciés, l’achat d’un “pass compétition” sera nécessaire, offrant ainsi les garanties d’assurance de la F.F.TRI via la MAIF.

Parmi les nouveautés, le format Half (L) fait son entrée, proposant 1,9 km de natation, 90 km de vélo et 21,1 km de course à pied, à réaliser en solo ou en relais. Ce nouveau défi vient enrichir un week-end sportif qui s’annonce mémorable.

Plus d’infos et inscriptions : www.triathlonevian.com/





Conservatoire : l'agrément renouvelé pour 7 ans



Le Conservatoire et l'école du mur blanc ont participé aux rendez-vous aux Jardins.

Le Conservatoire à rayonnement communal (CRC) d'Évian vient de se voir renouveler son agrément pour une durée de sept ans par le ministère de la Culture. Initialement classé en septembre 2015, l'établissement continue de jouer un rôle central dans l'éducation artistique du territoire.

La bonne nouvelle vient de tomber, le conservatoire d'Évian voit son agrément renouvelé. Il faut dire que le conservatoire à rayonnement communal d'Évian se distingue par son envergure. Il accueille 406 élèves, dont 61 % de filles et 39 % de garçons, encadrés par 23 professeurs qui assurent 283 heures d'enseignement hebdomadaire auxquelles s'ajoutent des interventions dans les écoles. Il compte également 15 orchestres et une cinquantaine de groupes. Le Conservatoire ne se limite pas à l'enseignement artistique spécialisé. "Il développe également une riche action culturelle avec des événements tout au long de l'année et soutient les pratiques artistiques des amateurs" explique Fabrice Requet, directeur.

Le CRC permet aux enfants de s'initier à la musique dès 6 ans et de commencer l'apprentissage d'un instrument dès 7 ans. Les élèves bénéficient d'un programme complet incluant pratique d'ensemble, cours technique et théorique. 20 disciplines sont proposées, réparties en sept départements : cuivres, bois, cordes, instruments polyphoniques, voix, formation musicale et pratiques collectives. Les interventions musicales du Conservatoire ont concerné 896 enfants répartis dans 36 classes et cinq établissements scolaires.

Le conservatoire, service de référence pour les "arts vivants" à Évian

En 2023-2024, la saison culturelle du conservatoire a compté 80 rendez-vous, attirant 15 000 spectateurs. Parmi les événements marquants figurent des concerts au palais des festivités et au Palais Lumière, ainsi que le Festival Off des Rencontres Musicales d'Évian, sans oublier ses participations au FestiLéman et au Rendez-vous aux jardins.

Le CRC est également très impliqué dans la communauté locale, intervenant auprès de toutes les générations, des crèches aux EHPAD, en passant par les collèges, la MGEN, la résidence Clair Horizon et lors d'événements tels que la cérémonie d'ouverture du championnat d'Europe de football pour amputés. En plus de ses missions locales, le Conservatoire joue un rôle important au niveau intercommunal et départemental.

Il est le pôle ressource du schéma intercommunal des enseignements artistiques de la communauté de communes du Pays d'Évian-vallée d'Abondance (CCPE-VA) et adhère au schéma départemental des enseignements artistiques de la Haute-Savoie. Enfin, il sert également de centre d'examen départemental.

Avec ce renouvellement d'agrément, le Conservatoire d'Évian confirme son statut d'institution majeure pour l'éducation artistique et culturelle, attirant un large public et enrichissant la vie culturelle locale.



Les groupes de musique actuelles du Conservatoire ont participé au FestiLéman.

Provenance des élèves :

- Évian : 40 %
- Neuvécelle, Publier, Maxilly, Lugrin, Saint-Gingolph, Meillerie : 39 %
- Plateau de Gavot : 13.5 %
- Autres : Chevenoz, Vacheresse, La Chapelle, Thonon, Armoy, Cervens, Draillant, Le Biot, Lullin, Sciez

Des prodiges du Conservatoire en lumière au concert national Suzuki à l'UNESCO

Anne Pages, professeur de violon et alto au Conservatoire a accompagné 10 élèves du Conservatoire à Paris, à l'UNESCO, le 21 avril dernier pour participer au concert national Suzuki, organisé par l'association française pour la pédagogie Suzuki. Ce concert a été donné dans les locaux de l'UNESCO et a réuni 450 élèves des classes de violon, alto, violoncelle, piano, harpe, flûte et trompette qui ont interprété un répertoire commun.

Le rassemblement "pédagogie Suzuki" s'adresse aux instruments à cordes. La méthode d'apprentissage ne nécessite pas de passer par la lecture (par cœur). Pour rappel, le 17 mars dernier, le Conservatoire d'Évian a accueilli dans ses locaux, un mini rassemblement "Suzuki" réunissant 60 élèves du Conservatoire d'Ambilly, de Saint Priest et d'Évian pratiquant le violon et l'alto pour un concert.





Le Palais des festivités accueillera les 19 et 20 octobre une rencontre internationale du modélisme naval et du patrimoine lémanique.



Brick Milan.

Le modélisme naval et d'arsenal toutes voiles dehors

Ce rendez-vous exceptionnel est initié par l'association Evian modélisme avec le soutien notamment de l'association des Amis du musée national de la marine (AAMM) et de la Ville d'Evian. Dans l'histoire du modélisme, cette rencontre sera la 3^e du genre en France après celle de Saint-Malo en 2005 sur le thème de la grande aventure du modélisme naval et celle de Rochefort en 2018.

Cette nouvelle rencontre promet d'être un événement rare et unique pour les amateurs de navigation et d'histoire maritime, les collectionneurs et plus largement tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant. "Pour organiser un tel événement, deux ans de préparations ont été nécessaires" précise Hubert Flatrès, président d'Evian modélisme dont les membres se sont aidés d'un précieux forum : "Modélisme d'arsenal", qui permet d'être en contact avec des modélistes de l'Europe et au-delà.

Ambitieuse, cette rencontre réunira des modélistes de nombreux pays européens (Italie, Espagne, Pays bas, Autriche, Allemagne, France) et d'horizons plus lointains. À l'étage on pourra voir tout ce qui touche au patrimoine lémanique.

En bas, salle des colonnes, on pourra admirer des modèles réduits de navires du XVIII^e et XIX^e siècles, des bateaux en bouteille, mais aussi des répliques extrêmement détaillées et fidèles de navires historiques souvent basées sur des plans originaux, qu'on désigne sous le terme de modélisme d'arsenal ou "maquettes d'étude" précise Hubert Flatrès. On verra un sculpteur de figure de proue, un concepteur 3D, des champions du monde de bateaux en bouteille, et toute une brochette de passionnés. En regard de l'exposition, aura lieu une série de conférences sur le musée national de la marine, les voiles latines du Léman, les bateaux à vapeur du Léman, les corsaires de la Méditerranée ou encore Ella Maillart, grande navigatrice qui disputa de nombreuses régates à Evian. Il sera aussi question de modélisme au fil des stands, en lien avec le Patrimoine des lacs alpins.

Samedi 19 et dimanche 20 octobre 2024, 10h-18h. Entrée libre (corbeille).



Corvette Amarante.



Fétiléman a séduit 57 000 visiteurs

Evian a vibré les 17, 18 et 19 mai au rythme de FestiLéman.

Organisée par la Ville, cette belle fête populaire, unique sur les rives lémaniques, était présentée dans un format XXL. Les sept villages événementiels thématiques ont rassemblé une centaine d'exposants, d'acteurs locaux et d'associations autour de thèmes divers : environnement, nature, nautisme, jeunesse, gastronomie, histoire, culture, artisanat, sans oublier, le tourisme.

Au programme, de nombreuses animations, des découvertes, des jeux, des ateliers, des dégustations, des démonstrations au cœur des villages événementiels ou bien sur le lac avec deux nouveaux espaces : l'un dédié aux acteurs nautiques et sportifs au centre nautique, l'autre au modélisme naval et aux acteurs du Léman au port de plaisance.

FestiLéman a proposé aussi une palette sonore riche et variée avec une centaine de musiciens sur scène et en déambulation. On applaudit en particulier les groupes de musiques actuelles du Conservatoire pour l'ouverture très réussie et le premier concert de Evian social club et ses 27 artistes chablaisiens.

Rendez-vous pour une 6^e édition les 6, 7 et 8 juin 2025.



Vos prochains rendez-vous



Dimanche 14 juillet Fête Nationale

Un grand show pyrotechnique sur le lac pour célébrer notre fête nationale
Feux à 22h30

19 juillet-16 août Les Scènes estivales

Au programme : The Silencer's (19/07),
La Cafetera Roja (26/07), Telegraph (2/08),
Sergent Garcia (9/08),
The Celtic Social Club (16/08)
Esplanade du port. 21h15. Gratuit.
www.ville-evian.fr



Du jeudi 8 au dimanche 11 août Festival "Evian Belle Epoque"

Pour sa 11^e édition, le festival s'intéresse à la "Belgique 1900".
Concerts, lecture, conférences et bal 1900
Villa du Châtelet.
www.evianchatelet.org



Mardi 9 et 16 juillet "Practilongas"

En piste ! Initiez-vous au tango argentin !
Pratiques dirigées et libres
Place Charles de Gaulle, dès 19h30 (2h).
Accès libre (tous niveaux, sans inscription)
www.tangopassionevian.com
06 67 71 41 84.



Du jeudi 11 au dimanche 14 juillet The Amundi Evian Championship

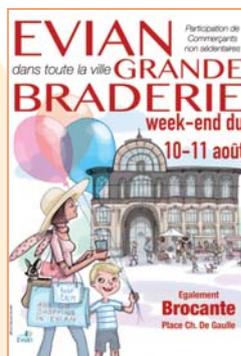
Les 120 meilleures golfeuses du monde ont rendez-vous à Evian pour disputer l'un des cinq tournois majeurs mondial.
<https://amundi.evianchampionship.com/>



Les mercredis, du 24 juillet au 21 août

Ciné plein-air

en partenariat avec le Cinéma Royal d'Evian.
Mon chat et moi (24/07),
La Chambre des merveilles (31/07),
Les Choses simples (7/08),
Des Mains en or (14/08)
et Élémentaire (21/08).
Place Charles-de Gaulle, 21h.
Gratuit.
www.ville-evian.fr



Samedi 10 et dimanche 11 août Grande braderie commerciale

Un week-end de bonnes affaires organisé par Evian commerces.
Rue Nationale, journée.

Réunions de quartiers

Venez échanger avec Mme le maire et vos élus.

Samedi 21 septembre

- Centre ville, devant le palais des festivités, 8h-9h30

Samedi 28 septembre

- Les Grottes-Grande Rive, Jardins partagés, 8h-9h30
- La Léchère, parc Dollfus, 10h-12h

Samedi 5 octobre

- Détanche-Bennevy, devant école de la Détanche, 8h-9h30
- Hauts d'Evian, ancienne école Chez Bordet (22 av. de Gavot), 10h-12h

Accès libre

Samedi 7 septembre
Forum des associations

C'est la rentrée et le moment de choisir ses activités !
Halle de Passerat,
9h-13h. Accès libre.



Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Journées européennes du patrimoine

Offrez-vous une redécouverte gratuite des monuments emblématiques éviais !
www.ville-evian.fr

Vendredi 4 et samedi 5 octobre
8^e édition des Recompensa

Seul concours général de la gastronomie des produits des Savoie, Recompensa valorise les produits sains, les saveurs, la créativité, la gastronomie et les circuits courts. Concours des nouvelles saveurs (prix professionnel - prix du public)



19-20 octobre
Modélisme naval et d'arsenal

Le modélisme dans tous ses états avec des expositions, des conférences, des rencontres mer et lac
Palais des festivités



Ce calendrier n'est pas exhaustif.
Retrouvez tous les événements sur : www.ville-evian.fr

Jeudi 15 août
Fête de la Libération

La Ville célèbre le 80^e anniversaire la libération d'Evian et du canton avec en point d'orgue un grand feu d'artifice sur le lac. 22h.
Mercredi 14 Retraite aux flambeaux (ouverte à tous) Défilé en musique.
Départ avenue de la Gare, 21h



Samedi 14 et dimanche 15 septembre
2^e Triathlon d'Evian

Trois formats de course :
le Le-Man, "full distance"
3,8 km natation, 180 km 3800 D+ vélo, 42,195 km course, Le-Man half (nouveau).
Autres formats :
Olympique, (1,5 km / 40 km 800 D+ / 10 km),
Sprint (750 m / 20 km 350 D+ 5 km) et course en relais tous formats.

<https://triathlonevian.com>

Samedi 21 et dimanche 22 septembre
Run mate lac Léman

C'est l'épreuve de course à pied en relais grandeur nature !
215 km, 29 relais dont Evian, 2300 participants
Infos et inscriptions : www.runmate.org

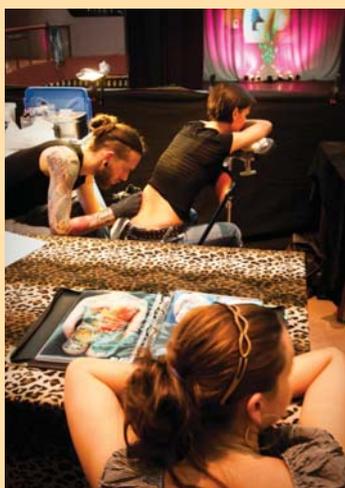


25-27 octobre
Evian tattoo Show

une convention internationale de tatouage qui rassemble la crème des tatoueurs.
Palais des festivités.
Vendredi : 14h-22h /
Samedi : 11h-22h /
Dimanche : 11h-20h.

www.evian.tattoo

IG : [instagram.com/eviantattooshow](https://www.instagram.com/eviantattooshow)



EXPOSITIONS



Henri Martin,
Collioure.
Huile sur toile, 65 x 81 cm.
Coll. part. Ph. Archives photographiques
Maket Expert copie

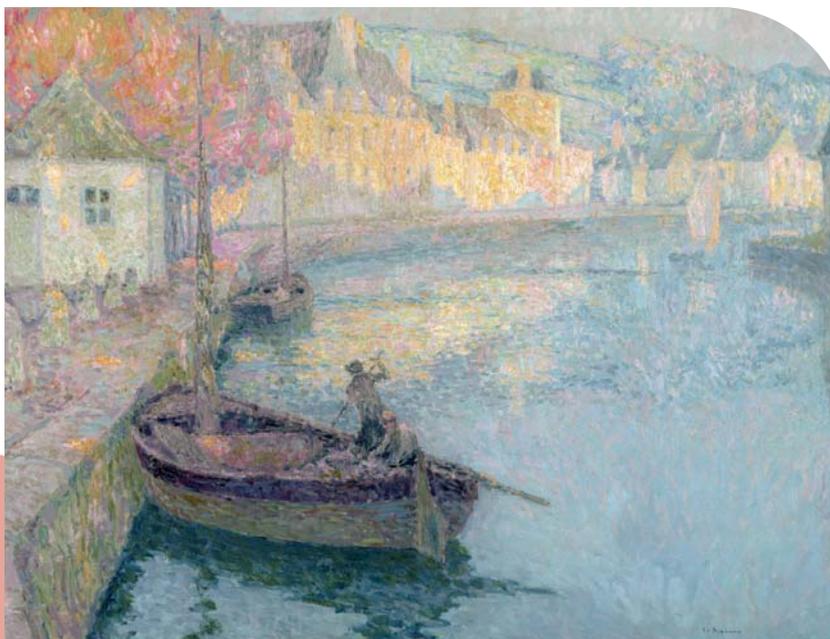
Martin-Le Sidaner, "L'amour de la nature chevillé au corps"

Pour la première fois depuis leurs disparitions, les peintres Henri Martin (1860-1943) et Henri Le Sidaner (1862-1939), sont réunis au Palais Lumière à Évian.

Tout au long de leurs carrières prospères, ces deux enfants de la Belle Époque ont été considérés comme deux talents fraternels. S'ils appartenaient pleinement à la génération symboliste éprise de musique et de poésie, ils avaient l'amour de la nature chevillé au corps. À travers 120 tableaux, quelques dessins et deux bronzes, cette exposition propose un voyage en France entre Nord et Sud à travers le dernier courant majeur de l'art français dévolu à la nature.

Elle retrace le parcours et l'évolution de ces infatigables travailleurs, des clartés ensoleillées de la terre méridionale aux effets apaisés de l'âme septentrionale. Cette exposition est conçue en partenariat avec le musée Singer Laren aux Pays-Bas et le musée Baron Martin à Gray.

A découvrir du 8 juin 2024 au 5 janvier 2025,
tous les jours 10h-18h (lundi, mardi 14h-18h)
et les jours fériés en France et en Suisse.
Ouvert le mardi 10h-18h pendant les vacances scolaires.
Tél. 04 50 83 15 90.
• 9 € / 7 € (tarif réduit) / Gratuit - de 16 ans
50 % de réduction avec la carte Avantages.
• Visites commentées pour les individuels
tous les jours à 14h30 : 4 € en plus du ticket d'entrée.



Henri Le Sidaner, Clair Matin, 1923.
Huile sur toile, 73 x 92 cm.
Musée Marmottan-Monet, Paris.
Ph. Yves Le Sidaner

Exposition Altérité, un nouveau pan de la collection Heider dévoilé

La Maison Gribaldi propose une exposition inédite de sculptures issues de la collection de verre de Denise et Marcel Heider dont la Ville a hérité en 2023. Pour l'occasion, elle invite les plasticiens verriers Anne Donzé et Vincent Chagnon à apporter leurs regards singuliers sur la question de la dualité.

Plongez au cœur d'une réflexion toujours actuelle sur la représentation humaine dans l'art, le rapport au corps, à la différence, navigant habilement entre dualité, intériorité et extériorité. L'exposition "Altérité" questionne les mythes et l'imaginaire qui tissent notre compréhension collective. Elle nous confronte à nos ressentis, nous invitant à explorer les méandres de la peur ou encore de l'intolérance. Au centre de cette expérience artistique, le verre contemporain se révèle être le médium parfait pour capturer la complexité des émotions humaines, et ainsi créer un dialogue entre artistes et spectateurs

Maison Gribaldi (rue du Port, à l'arrière du Palais Lumière),
tous les jours 14h-18h et les jours fériés.
3,50 € / 2,50 € (tarif réduit) / Gratuit -16 ans et avec le Pass Léman.
Plus d'infos : www.ville-evian.fr



Portrait des artistes
Anne Donzé
et Vincent Chagnon
avec l'œuvre Espaces,
n°4, pâte de verre
dorée à l'or fin
et verre soufflé, 2017



Les Scènes estivales vont illuminer vos soirées



Un écran sous les étoiles cet été en centre-ville

La Ville, en partenariat avec le Cinéma Royal d'Évian, propose des séances de cinéma en plein-air et gratuites, tous les mercredis, du 24 juillet au 21 août. Les projections ont lieu place Charles-de-Gaulle. Une sélection de films pour tous les goûts sera présentée, offrant une occasion idéale de profiter des soirées estivales en famille ou entre amis. Installez-vous confortablement sous les étoiles et laissez-vous emporter par la magie du grand écran. Pensez à apporter vos couvertures et coussins pour un maximum de confort.

Le programme : Mon chat et moi (24/07), La Chambre des merveilles (31/07), Les Choses simples (7/08), Des Mains en or (14/08) et Élémentaire (21/08).

Place Charles-de Gaulle, 21h. Gratuit

Amateurs de concerts et de soirées au grand air, en famille, à vos agendas ! Les Scènes estivales sont de retour sur l'Esplanade du port d'Évian les vendredis soir du 19 juillet au 16 août pour une série de concerts aux multiples accents.

- The Silencer's (pop, rock, folk) le 19/07
- La Cafetera Roja (rock, pop, hip hop, musique latine) le 26/07
- Telegraph (rock, pop) le 02/08
- Sergent Garcia (cumbia, reggae, salsa, ragamuffin, rock) le 09/08
- The Celtic Social Club (rock, folk) le 16/08,

Esplanade du port. 21h15. Gratuit. www.ville-evian.fr



Festival Évian Belle Époque : Belgique 1900 à la villa du Châtelet

Le festival Évian Belle Époque revient du 8 au 11 août pour une 11^e édition avec pour thème la Belgique des années 1900. La villa du Châtelet sera le cadre de cet événement unique, offrant aux visiteurs un aperçu de la vie au Plat Pays au début du XX^e siècle. Pour découvrir cette période culturelle riche et fascinante de l'histoire belge, concerts, lectures, conférences et bal 1900 composent le programme.

► **Jeudi 8 août :**
- Concert d'ouverture : "Flamenco !" Un voyage en Flandres espagnoles, 20h.

► **Vendredi 9 août :**
- Conférence "Naissance de l'Art nouveau en Belgique", 18h.
- Lecture musicale "Émile Verhaeren : Contes de minuit". Musique E. Grieg, F. Liszt et G. Lekeu, 20h30.

► **Samedi 10 août :**
- Conférence : "Fernand Khnopff et James Ensor : deux maîtres belges de la peinture symboliste", 18h.
- Concert "Bruxelles Fin-de-siècle" Musique de César Franck, Guillaume Lekeu et Eugène Ysaÿe, 20h.

► **Dimanche 11 août :**
- Conférence musicale "Musique et thermalisme", 18h. Apéro - Bal 1900, 19h30.

Programme complet et réservations sur : www.evianchatelet.org



“Répondre aux besoins des habitants”

Le 24 juin, le conseil municipal a approuvé le projet du nouveau plan local d'urbanisme (PLU).

Au cœur du développement de la commune, le PLU est crucial pour organiser l'urbanisme communal tout en conciliant développement urbain, qualité de vie et respect de l'environnement.

Après la validation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) le 28 novembre 2023, la révision initiée le 6 juillet 2020 a donc franchi une étape clé. Primordiale car l'arrêt du projet marque la validation interne du projet et prépare le document pour son approbation finale.

Cette révision était nécessaire en raison de l'attractivité croissante d'Evian et de l'inadéquation des anciens outils d'urbanisme face à la pression foncière et immobilière.

Elaboré avec les habitants, notamment via les réunions publiques et les ateliers participatifs, le nouveau PLU vise un urbanisme soutenable en accord avec nos objectifs de développement durable et respectant l'identité et le patrimoine architectural remarquable d'Evian.

Dans ce cadre, nous avons revu fondamentalement le plan de zonage en introduisant des zones pavillonnaires à préserver et des zones de mutation, restitué environ 3 ha en zone naturelle et planifié une centralité à Thony à travers 11 orientations d'aménagements programmées (OAP) pour accompagner la recomposition urbaine de ce secteur.

Le nouveau PLU préserve les trames verte, bleue et noire, espaces de biodiversité, protège le patrimoine arboré public et privé, les équipements touristiques vitaux pour l'économie locale. Il prend en compte les mobilités, le stationnement, le commerce de détail et l'artisanat. De plus, 150 bâtiments supplémentaires seront protégés au titre du patrimoine, soit 50 % de plus qu'en 2017.

Il facilitera l'accès à la propriété y compris pour les revenus modestes, et échelonnera les constructions pour permettre à la ville de prévoir les aménagements et infrastructures nécessaires.

Malgré un consensus en commission municipale, les groupes d'opposition se sont abstenus lors du vote, affirmant avoir besoin d'un délai supplémentaire avant de prendre position (sic). Enfin, d'autres regrettent qu'il soit trop restrictif aujourd'hui, alors qu'ils le trouvaient trop permissif avant. Comprenez qui pourra.

Pour finaliser le PLU, le projet sera d'abord transmis aux personnes publiques associées pour avis. Une enquête publique se tiendra de fin septembre à fin octobre pour vous permettre de le consulter et formuler des observations. Le conseil municipal l'approuvera définitivement fin 2024.

Autre étape cruciale, le conseil municipal a voté les budgets primitifs le 2 avril 2024. La municipalité maintient le cap et poursuit ses efforts d'investissement pour garantir la qualité du service public, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et sans augmenter les impôts pour la 8^e année consécutive. Un choix assumé. Epargner serait contre-productif car cela retarderait les investissements nécessaires, réduirait la valeur des fonds à cause de l'inflation et ne répondrait pas aux obligations légales, ni aux besoins immédiats des Evianais.

Evian Avenir avec Josiane Lei

Illusion ou Propagande

La majorité est passée maître en l'art de l'autocongratulation, espérant séduire et convaincre. Pourtant derrière cette façade se cache une autre réalité. La concertation pour être dans l'air du temps.

Des réunions publiques pour vanter leurs décisions mais en aucun cas pour écouter les besoins et attentes de la population ; des ateliers de travail où on demande aux participants de se prononcer sur des hypothétiques projets, sans leur donner les clarifications nécessaires à la compréhension des enjeux, contraintes et/ou atouts.

Comment dans ces conditions émettre une opinion éclairée ?

Il est temps de dénoncer ces méthodes qui ne respectent pas l'intelligence des citoyens et relève plus d'un exercice de pure forme que de véritables consultations citoyennes.

S'agissant du Plan Mobilité.

Il est présenté comme formidable !

Pourtant, il manque cruellement de diversité. Car en dehors du vélo et des déplacements piétons, pour lesquels nous ne voyons d'ailleurs pas de réelles avancées (on attend toujours des voies cyclables sécurisées et des trottoirs dignes de ce nom), il n'y a aucune alternative réaliste à la voiture. Or dans une ville où la pente des rues est couramment de plus de 10%, pourquoi ignorer les besoins des plus âgés, des familles et de ceux qui ne peuvent se déplacer à vélo.

Il est temps de sortir de cette vision réductrice et de développer un plan de mobilité inclusif et durable qui prenne en compte tous les usagers de la route.

Une gestion de projet défailante.

Nous en faisons malheureusement le triste constat depuis 2020. Des projets sans vision globale, analyse de risque, prévision objective des coûts associés, ce qui occasionne régulièrement des dépassements budgétaires. Mais aussi et surtout sans objectifs financiers ni analyse prévisionnelle des futurs coûts et recettes de fonctionnement !

Dernier exemple en date, le projet de réhabilitation du palais des festivités et ancien centre de secours : 11.5 M € annoncés. Or lorsque Jean Guillard pose la question de la projection du budget prévisionnel de fonctionnement, Mme le maire répond "c'est difficile à dire" !

Et on nous demande de voter "pour" ce type de projets parce que c'est un beau projet... Et bien non désolé, cela ne nous suffit pas, car si l'on veut véritablement défendre l'intérêt général, on se doit de réfléchir au poids futur des investissements d'aujourd'hui.

Il est temps de réaliser qu'aujourd'hui Evian n'a plus les moyens de mener la politique du "on y va, quoi qu'il en coûte". Enfin et puisque nous évoquons les votes en conseil, nous souhaitons partager avec vous notre indignation. Nous sommes très régulièrement la cible de réflexions de Mme le maire, lorsque nos votes ne correspondent pas à ses aspirations !

Incroyable mais véridique !

Et prouve que l'on est très loin d'une gouvernance démocratique et participative affichée dans les beaux discours.

Il est de temps de mettre fin à ce type de politique basée sur les décisions unilatérales guidées par la simple conviction de légitimité incontestable !

L'équipe Evian 2.020-2.026 - contact@evian2020.fr

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si la France a donné la majorité à un parti d'extrême droite. Pouvoir d'achat, insécurité, dégradation des services publics, difficultés à se faire soigner, à se loger, pollutions multiples, éducation dégradée, incivilités sont ressentis au quotidien et intensément par les français. Les promesses sans lendemain et les aveux d'impuissance ont fortement décrédibilisé la parole politique, augmentant l'inquiétude de la population face à son avenir et à celui de ses enfants, entraînant cette colère qui s'est exprimée dans les urnes. Localement, notre cadre de vie est magnifique mais derrière la façade, les mêmes maux sont aussi présents : ils sont au quotidien dans toutes les conversations et sont parfois encore plus soutenus dans notre région où les revenus sont élevés mais pas pour tous. Les Evianais ont donc voté avec des résultats proches des scores nationaux. Il n'y a évidemment pas de solutions miracles mais face aux inquiétudes légitimes, il faut replacer le citoyen au centre des politiques locales, agir et ne pas se contenter d'annonces. Il faut améliorer notre sécurité au quotidien (nous avons fait des propositions dans notre dernière tribune) ; développer une politique volontariste dans le domaine de la santé (des solutions existent et sont mise en œuvre ailleurs) ; agir concrètement pour les mobilités et le stationnement (un grand nombre de voies de circulation manque cruellement de trottoirs ; malgré le slogan d'une ville pro-vélo, nous attendons toujours la mise en place de pistes cyclables ; aucune proposition n'est faite sur le stationnement des voitures, à part le passage au privé accompagné d'une augmentation des tarifs). Les politiques municipales doivent aussi redonner réellement la parole aux habitants. Il est temps de ne plus lancer de projets sans réflexions approfondies, sans débats, sans avoir budgétisé les coûts de fonctionnement. Nous apprenons qu'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été budgétée afin que l'ancienne caserne des pompiers soit réhabilitée pour accueillir un pôle dédié aux arts vivants, comportant des espaces de répétitions et de production. L'idée est certes séduisante mais développée sans concertation, sans budget de fonctionnement, sans études de fréquentation et du public ciblé, son futur apparaît flou. La cuisine centrale prévue au sein de la CCPEVA ayant été abandonnée (considérée comme trop coûteuse par un certain nombre de maires), se verrait portée par la seule ville d'Evian. Quid du modèle économique derrière ce projet ? Deux exemples de projets annoncés à la population sans qu'un débat ne s'installe avec les citoyens, ni que les élus en aient été vraiment informés et sans que les projets soient budgétisés précisément. Revenons à une politique du concret, du réel, au service des Evianais.

Jean Guillard, Sophie Boit, Vincent Wechsler
Liste #PQNAE - <https://parcequenousaimonsevian.blogspot.com/>

Evianaise, Evianais,

Vous qui êtes locataire, propriétaire à Evian, encore un peu béton (c'est un vilain mot), anti-béton, modéré(e), vous êtes concerné(e) par la révision du PLU (plan local d'urbanisme), adopté le lundi 24 juin en conseil municipal.

J'ai voté contre et je vous en donne les raisons.

Les prérogatives les plus basiques d'un membre de la commission d'urbanisme auxquelles j'aurais dû avoir accès m'ont été confisquées, jamais, je n'ai eu regard sur ce qui s'est fait dans l'entre-sol, jamais, je n'ai eu voix au chapitre. J'évoquerai divers "incidents": oublis d'envois, documents illisibles, réunions tendues, CR faussés. Une élaboration acharnée aussi opaque qu'insensée.

Que nous soyons à Evian dans un moment transitoire, c'est indéniable.

Fallait-il pour autant affubler le territoire communal de 31 OAP (orientation d'aménagement et de programmation), 31 épines dans le pied ? Evian a gelé tout projet immobilier depuis deux ans et demi et s'avance vers une inertie parce qu'elle a décidé de tout maîtriser : la densification, les OAP croisées, la répartition selon les zonages : logements sociaux et libres, les échéances temporelles, la typologie des appartements. Le plus désolant est l'incapacité opiniâtre de faire aveu d'autoritarisme.

"Si nous en sommes là, c'est à cause des promoteurs" s'arrachant à tout prix les parcelles éviannaises pour bâtir à tout va, (...)

Faire du social en apportant crédit aux gros ! Evian l'écologiste, la populiste, la communiste, l'opportuniste ? Evian déchue.

Première conséquence de ce que j'appellerai "la crise immobilière" éviannaise : une étude notariale éviannaise n'a plus aucune affaire immobilière et a déjà licencié quelques-uns de ses salariés. D'autres conséquences viendront en cascade.

Pour ce qui est de l'activité commerciale, commerçants et hôteliers s'étaient penchés sur la dynamisation du centre, d'un revers de main, tout a été balayé puisque la ville a fait appel à un cabinet (un de plus) pour reprendre une énième étude sans suite.

Alors que les commerçants du centre se plaignent à raison ("Toujours en train de se plaindre, ceux-là") de l'apathie éviannaise, il est prévu de développer "une centralité haute" à Thony attribuant 1 000 mètres carrés aux commerces.

Evian est pauvre en manifestations et ne parvient pas à faire tourner ses hôtels, les nuitées vont au Airbnb (36% sur l'année 2023 selon les chiffres de l'Office du tourisme). Quand nous tenons une manifestation hors Evian Resort, elle nous échappe. Saviez-vous qu'avait-eu lieu à Passerat le Championnat d'Europe de football handi, que les équipes ont été logées à Habère Poche ?

La difficulté de stationner en ville contribue aussi à la désertion des commerces. Enfin, j'ai cru le temps d'un passage que la flamme (coût : 18 000 euros) allait rallumer le feu, la Saint-Jean lui venant en renfort, optimisme durable ou naïveté de ma part ?

Fi des treize lunes, Evianaise, Evianais, je vous souhaite un bel été.

Stéphane Berthier, Conseiller municipal, Juin 2024

"En raison de propos diffamatoires contenus dans la tribune soumise par M. Stéphane Berthier, et ne les ayant pas rectifié après y avoir été invité, je me vois contrainte, en tant directrice de publication, de ne pas publier un passage de ce texte. Conformément à l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, toute allégation ou imputation d'un fait portant atteinte à l'honneur ou à la considération d'une personne est considérée comme diffamatoire.

Nous rappelons que le journal municipal s'engage à respecter la législation en vigueur et à garantir un débat public respectueux et constructif". Josiane Lei, maire

EXPOSITION

Henri Martin Henri Le Sidaner deux talents fraternels

En partenariat avec le musée Singer Laren aux Pays-Bas
et le musée Baron Martin à Gray

Palais Lumière Evian
8 juin 2024 - 5 janvier 2025



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute
savoie
le Département

musée
BARON
MARTIN

SINGER LAREN



ville
Evian



Henri Martin, Le Bassin à Marguayrol, Huile sur toile, Coll. part. Ph. Gaëlle Alexis Parcker